



Accélérateur création individuelle

➕ Avantages de la formation

Ce programme complet propose un **accompagnement intensif sur 12 mois** afin de garantir une croissance durable. Il est composé de formations collectives couplées à des conseils individualisés à chaque entrepreneur. En rejoignant l'Accélérateur Création Individuelle, vous bénéficierez d'**outils**, d'un **réseau** et surtout d'un **accompagnement sur mesure** pour atteindre l'**autonomie financière** et **pérenniser votre entreprise**.

🎯 Objectifs de la formation

- Etablir la situation de l'entrepreneur et de son entreprise pour définir un plan d'actions de croissance
- Définir les actions commerciales et de communication pour développer le chiffre d'affaires
- Identifier les compétences acquises et à développer pour porter le développement de l'entreprise
- Optimiser les fonctions de l'entreprise avec le digital
- Optimiser la rentabilité et mettre en œuvre des outils de pilotage adaptés
- Analyser ses besoins de financement et identifier les ressources adaptées
- Mesurer les incidences du changement d'échelle
- Intégrer l'IA générative dans la chaîne de valeur de l'entreprise
- Prendre en compte les impacts environnementaux et sociaux de l'entreprise dans la prise de décision
- Organiser un projet de recrutement et définir les moyens de management

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Coût pédagogique pris en charge à 100% par les financeurs (Etat, Banque des territoires, Bpifrance, Grand Besançon, DRDFE, Crédit Mutuel, Orcom, Actiforces)

Certifications



Public

Toute personne résidant dans un Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) ou qui y a domicilié son entreprise.



Prérequis

Avoir une entreprise individuelle en QPV (Micro / SASU / EURL / EI / Contrat CAPE) ou habiter en QPV.

Parler, lire et écrire le français

Effectuer les 4 opérations de base en mathématiques.

Utiliser couramment les outils bureautiques.



Conditions d'admission

- Pré-sélection : sur dossier de candidature et un entretien diagnostic
- Jury de sélection de 15 minutes



Durée de la formation

1 jour par semaine

Programme de 1 an de 241h dont :

- 1^{er} pilier de 182h de temps collectifs
- 2^{ème} pilier de 29h de suivi et conseils individuels
- 3^{ème} pilier de 30h de mise en réseau



Dates et lieux de la formation

Candidature possible jusqu'au 1^{er} Avril 2025

Jury de sélection 8 avril 2025 à BGE Palente

Du 13 mai 2025 au 13 mai 2026 à BGE Besançon Palente et BGE Belfort

SUITE

Accélérateur création individuelle

PROGRAMME

7 modules renforcés

- Poser un diagnostic de la situation - 14h
- Conquérir son marché - 42h
- S'affirmer entrepreneur - 14h
- Rentabiliser l'entreprise - 21h
- Financer l'entreprise et son développement - 14h
- Digitaliser l'entreprise - 21h
- Changer d'échelle - 21h

3 modules experts

- Accélérer avec l'intelligence artificielle - 7h
- Accélérer la transition - 7h
- Recruter et manager - 7h

Séquence de formation en centre et en distanciel

- **RDV individuel** : rendez-vous individuel pour faire le point sur l'avancement sur le projet et la bonne maîtrise des compétences.
- **Séminaire d'intégration** : lancement du programme avec une présentation des objectifs, des ressources, et des opportunités offertes.
- **Rendez-vous individuels et rendez-vous avec experts** : des rencontres personnalisées et des sessions d'accompagnement avec des experts spécialisés aident chaque entrepreneur à surmonter les défis propres à son projet et à approfondir des compétences spécifiques.
- **Ateliers et webinaires thématiques** : ces sessions permettent de renforcer des savoir-faire techniques et de découvrir des ressources pratiques sur des sujets variés.
- **Rencontres réseau et speakers inspirants** : des opportunités de réseautage et des interventions de personnalités inspirantes offrent aux participants des perspectives nouvelles et élargissent leur réseau professionnel.
- **Séminaire de clôture et remise des certificats** : clôture du parcours avec une cérémonie de remise des certificats et un retour sur les apprentissages.

Au bout de 1 an, tu auras mis en place :

1. Ton Business Plan

Un document structuré définissant ta vision, tes objectifs, ton marché cible et ta stratégie financière pour assurer la viabilité de ton entreprise.

2. Ta Roadmap

Une feuille de route claire, incluant des étapes clés et des délais précis, afin de suivre l'avancement de ton projet et d'ajuster ta stratégie si nécessaire.

3. Ton Pitch Deck

Une présentation concise et percutante pour séduire tes futurs clients, en mettant en avant les aspects uniques de ton offre et ton potentiel de croissance.

4. Les éléments financiers prévisionnels consolidés

Plan de trésorerie à 1 an, Compte de résultat à 1 an, Plan de financement à 1 an.



Équipe pédagogique

BGE Franche-Comté mobilise une équipe pédagogique pluridisciplinaire composée de formateurs conseillers et de professionnels du secteur tout au long de votre parcours. Nous veillons à rester au plus près des réalités métiers et des secteurs professionnels.



Accessibilité

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est prévue pour cette formation.

Dès votre premier contact avec nous, n'hésitez pas à nous faire part de vos questions si vous êtes dans une situation qui nécessiterait une adaptation de la formation par rapport à votre situation de handicap.

Notre référente handicap est à votre écoute au 03 81 47 97 00.



Méthodes pédagogiques et outils

Formation hybride, mixant présentiel et distanciel, apprentissage synchrone et asynchrone.

Accompagnement et suivi individualisé tout au long du parcours.

Alternance d'apport théorique et de mise en pratique sur le projet. Le formateur utilisera les méthodes expositives, interrogatives, participatives et actives suivant les thèmes traités.

BGE Pro solution professionnelle à la réalisation d'un business plan en ligne.

Outils en ligne par l'intermédiaire du bureau virtuel BGE et LMS. Ressources documentaires papier, numériques.



Modalités d'évaluation

Soutenance individualisée sur la base d'un dossier pour la **certification** « Développer la visibilité d'une entreprise sur les réseaux sociaux ».

Attestations de compétences :

Évaluation sommative lors d'un jury de fin de formation.

Évaluation de satisfaction à l'issue de la formation.

Validation des acquis : attestation de compétences.